



*La ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat*

Ségolène Royal

Paris, le 21 juin 2016

Référence : CP/A16004148-D16011623
Vos réf. : v/ lettre du 15/02/16

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'informer de votre souhait que les agences locales de l'énergie et du climat, les agences d'urbanisme, les agences régionales de l'énergie et de l'environnement et les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air figurent dans une liste de tiers présentant des garanties d'indépendance, afin d'être bénéficiaires des données mentionnées à l'article 179 de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Cet article prévoit en effet que des données relatives à la consommation et la production d'énergie soient transmises, par les opérateurs concernés, aux personnes publiques, dès lors que ces données sont utiles à l'accomplissement de leurs compétences.

Le terme de « personnes publiques » choisi par le législateur désigne les collectivités territoriales compétentes pour la mise en œuvre de la transition énergétique. De ce fait, il n'est pas possible de prévoir une transmission automatique de ces données à d'autres organismes. Toutefois, le projet de décret, en étroite collaboration avec les opérateurs concernés et les représentants des collectivités territoriales, prévoit, à ce stade, qu'une très grande partie de ces données soit rendue publique. Ainsi les agences en bénéficieraient également.



Monsieur Alain MASSON
Président de FLAME
Premier vice-président de Brest Métropole
22 rue Joubert
75009 PARIS

Hôtel de Roquelaure - 246, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

Par ailleurs, le projet prévoit aussi que, sur demande et sous la responsabilité des collectivités territoriales compétentes, les données non publiques pourront être directement transmises par les opérateurs aux organismes qu'elles auront désignés. Vos organisations pourront donc se rapprocher de leurs collectivités territoriales partenaires pour accéder directement à ces données.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in blue ink that reads "Ségolène Royal". The signature is fluid and cursive, with a horizontal line underlining the name.

Ségolène ROYAL